

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**RECEPISSE DE DECLARATION DE SUCCESSION
ARTICLE R512-68 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

LE PREFET DU MORBIHAN
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le titre 1^{er} livre V de la partie législative du Code de l'Environnement ;

VU le titre 1^{er} livre V de la partie réglementaire du Code de l'Environnement ;

VU l'arrêté d'enregistrement délivré le 29 juillet 2019 à l'EARL DU RELAIS pour l'exploitation d'un élevage de porcs comportant 600 porcs charcutiers soit 600 animaux équivalents au lieu-dit « Stimoës Bas » 56500 EVELLYS et 875 porcs charcutiers et 740 porcelets soit 1023 animaux équivalents au lieu-dit « Stimoës Haut » 56500 EVELLYS ;

VU l'arrêté préfectoral du 8 juin 2021 portant subdélégation de signature de Monsieur Jean-Michel CHAPPRON, directeur départemental de la protection des populations du Morbihan à Monsieur Michel COLLIN, chef du service environnement ;

VU la demande déposée le 25 mars 2022 par la **SCEA DU STIMOES** ;

Reconnaît avoir reçu de :

la **SCEA DU STIMOES** dont le siège social est situé au lieu-dit « **Stimoës** » **56500 EVELLYS**

la déclaration prévue par l'article R512-68 du code susvisé en vue de poursuivre l'exploitation d'un élevage de porcs comportant :

- **600 porcs charcutiers soit 600 animaux équivalents** au lieu-dit « **Stimoës Bas** » **56500 EVELLYS**, entrant dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique **2102-2a** ;

et

- **875 porcs charcutiers et 740 porcelets soit 1023 animaux équivalents** au lieu-dit « **Stimoës Haut** » **56500 EVELLYS**, entrant dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique **2102-2a** ;

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions réglementant cet établissement.

Vannes, le **05 AVR. 2022**

Pour le préfet et par délégation
Le chef du service environnement,

Michel COLLIN

Copie du présent récépissé sera adressée à :
- M. le Maire de EVELLYS